

L'ANPDE alerte sur la formation des infirmiers en réanimation néonatale

Paris, le 4 septembre 2019 – Une récente enquête menée par l'ANPDE auprès des professionnels de l'ensemble des services de réanimation néonatale du territoire révèle d'importantes disparités dans la formation des infirmiers. Alors qu'un infirmier sur deux n'a pas de formation initiale pour la prise en soins de l'enfant, seuls 20% des services proposent une formation complémentaire en interne. L'ANPDE dévoile les résultats de son enquête à l'occasion des Universités d'été de la Fédération Hospitalière de France (FHF).

La réanimation néonatale – des besoins spécifiques

Un an après la publication de son livre blanc et ses 92 propositions couvrant les 6 secteurs principaux d'activité de la spécialité (<https://bit.ly/2IAFUEm>), l'ANPDE a réalisé une enquête sur les services de réanimation néonatale portant sur la présence d'Infirmières Puéricultrices Diplômées d'Etat (IPDE) dans ces services, la formation ou l'accompagnement des nouveaux professionnels. Rappelons que la réanimation néonatale est la spécialité qui accueille les nouveau-nés prématurés (60 000 par an en France) ou les nouveau-nés à terme qui font l'objet d'une pathologie à la naissance ou dans les jours suivants la naissance. Les services de réanimation néonatale nécessitent des professionnels spécifiquement formés à la prise en soin du nouveau-né. Rappelons également que la formation infirmière en institut ne délivre pas à ses étudiants de module obligatoire concernant la prise en charge de l'enfant.

L'enquête : 2 établissements sur 10 proposent une formation

- ✓ Sur les 67 services de réanimation néonatale du territoire, 51 ont participé à l'enquête. Notons un ratio de 51% entre IPDE et Infirmière Diplômée d'Etat (IDE). En ce sens, près d'une IDE sur deux n'a pas suivi de formation spécifique à la prise en charge de l'enfant (formation spécialisée diplômante d'un an pour l'IPDE).
- ✓ Par ailleurs, plus de 25% des services ne proposent aucune formation aux primo-arrivants. Les IDE intègrent donc une unité de réanimation néonatale sans formation.
- ✓ 55% des services proposent néanmoins un tutorat ou un accompagnement d'une moyenne de 25 jours.
- ✓ Seuls 20% proposent une formation spécifique à la réanimation néonatale avec un temps dédié (26 jours en moyenne).

Des disparités importantes entre établissements

- ✓ Si l'enquête révèle une présence moyenne au niveau national d'une IPDE sur deux professionnelles dans les services de réanimation néonatale, il est à noter de très fortes disparités selon les établissements qui varient de 6% à 92%. En outre, 26 services sont en dessous de la moyenne nationale de 51%.
- ✓ Les durées de tutorat ou d'accompagnement, lorsqu'ils existent, vont de 4 à 90 jours selon les services.
- ✓ Les formations spécifiques, lorsqu'elles sont proposées, durent de 4 à 60 jours.

A propos de l'ANPDE

Créée en 1949, l'Association Nationale des Puéricultrices(teurs) Diplômé(e)s et des Etudiants (ANPDE) est l'unique association qui défend et rassemble les professionnels de la spécialité de puéricultrice. Forte de ses 2000 adhérents, elle vise à promouvoir une politique de santé ambitieuse pour les quelque 13 millions d'enfants, et à défendre leur intérêt et celui de leur famille. Elle représente les 20 000 professionnels diplômés de la spécialité et les étudiants dans les instances officielles permettant ainsi l'évolution de la profession et la reconnaissance de la plus-value de la puéricultrice. L'ANPDE contribue, en outre, au développement professionnel en organisant des formations DPC et un congrès annuel de haute valeur scientifique.